

## Enquête mondiale menée par la CFPI auprès du personnel sur l'ensemble des prestations – 2023

### Foire aux questions

#### **Q1. Quel est l'objectif de l'Enquête mondiale menée par la CFPI en 2023 auprès du personnel sur l'ensemble des prestations ?**

L'Enquête mondiale menée par la CFPI auprès du personnel en 2023 (ci-après « l'enquête ») a pour objectif d'identifier les problèmes spécifiques que présente l'ensemble des prestations actuel du point de vue du personnel. Il s'agit d'une enquête de perception visant à évaluer la motivation des membres du personnel des Nations Unies et ce qu'ils pensent de l'ensemble des prestations. Le questionnaire est disponible en anglais, en espagnol et en français, et il a été conçu à partir de l'Enquête mondiale menée par la CFPI auprès du personnel en 2019, pour que les résultats des deux périodes soient le plus comparables possible, même si certains points ont été mis à jour lorsqu'il le fallait. Le projet d'enquête a été communiqué aux organisations et aux fédérations du personnel pour recueillir leurs commentaires avant qu'il ne soit finalisé. Les résultats de l'enquête seront présentés à la Commission et à l'Assemblée générale et ce sera une précieuse source d'informations pour garantir que l'examen de l'ensemble des prestations soit exhaustif et global.

#### **Q2. Qui peut participer à cette enquête ?**

Tous les membres du personnel relevant du [régime commun des Nations Unies](#) qui sont en activité, toutes catégories confondues, recevront à leur adresse électronique de l'organisation participante un message de leur personne référente avec le lien et le mot de passe de l'enquête. Ils devront suivre les instructions données dans ce message de lancement pour répondre à l'enquête.

#### **Q3. Qui administre cette enquête ?**

L'enquête est administrée par [Agenda Consulting](#), une société indépendante spécialisée dans les enquêtes. Basée au Royaume-Uni, elle a été sélectionnée pour collaborer avec le secrétariat de la CFPI dans l'administration de cette enquête.

#### **Q4. Mes réponses sont-elles confidentielles ?**

Oui, les réponses à l'enquête sont confidentielles. Les réponses ne seront utilisées que pour compiler des rapports avec des données agrégées et la CFPI n'aura accès qu'à des rapports concernant des groupes composés d'au moins sept répondants. La société externe, Agenda Consulting, est la seule à avoir accès aux données brutes de l'enquête. Agenda Consulting s'engage à protéger la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Vous pouvez lire la [politique de confidentialité](#) pour obtenir des informations importantes sur la manière dont les données sont collectées et stockées.

**Q5. Combien de temps faut-il pour répondre à l'enquête ?**

Il faut en moyenne **10 à 15 minutes** pour répondre à l'enquête. Il s'agit d'une « enquête intelligente », avec une logique d'embranchement intégrée garantissant une expérience personnalisée et un remplissage efficace. La dernière section comporte des questions ouvertes qui vous donneront la possibilité de formuler des commentaires supplémentaires si vous le souhaitez.

**Q6. Puis-je sauvegarder mes réponses, les modifier ou les éditer ?**

Oui, l'enquête peut être remplie par sections et vous pouvez modifier ou réviser toutes vos réponses tant que vous ne les avez pas envoyées. Pour reprendre l'enquête là où vous l'avez laissée, vous aurez besoin de votre mot de passe unique qui vous sera communiqué immédiatement après votre première connexion à l'enquête. Vous n'aurez qu'une seule occasion d'enregistrer ce mot de passe. Veillez donc à l'enregistrer si vous prévoyez de répondre à l'enquête en plusieurs fois. Une fois vos réponses envoyées, il n'est plus possible de les modifier.

**Q7. Pendant combien de temps l'enquête sera-t-elle ouverte ?**

L'enquête prendra fin le **31 octobre 2023**.

**Q8. Puis-je répondre à l'enquête sur un appareil mobile ?**

Oui, la plateforme d'enquête est configurée pour fonctionner sur des appareils mobiles tels que les téléphones et les tablettes.

**Q9. Des rapports d'enquête seront-ils établis ?**

Oui, des rapports d'enquête seront établis au niveau des agrégats. Chaque organisation participante recevra un rapport regroupant les réponses des membres de son personnel qui ont répondu à l'enquête. Pour vous faire une idée de la manière dont les données de l'enquête seront utilisées, vous pouvez vous référer au rapport annuel de 2021 de la Commission de la fonction publique internationale (publié sous la cote [A/76/30](#) et consultable sur le site Web de la CFPI), qui présente certains des résultats de la dernière Enquête mondiale de la CFPI auprès du personnel en 2019.

**Q10. Quand les résultats de l'enquête seront-ils communiqués ?**

Les rapports d'enquête devraient être disponibles 2 à 3 mois après la clôture de l'enquête, pour examen par la Commission lors de sa session de printemps 2024, puis par l'Assemblée générale à l'automne 2024. Veuillez consulter le site Web de la CFPI pour obtenir des informations en temps utile.

**Q11. Qui dois-je contacter si j'ai des questions sur l'enquête ?**

Pour les questions techniques, contactez Agenda Consulting via l'onglet « Aide » de l'enquête. Pour toute autre question, veuillez prendre contact avec la ou les personnes référentes de votre entité.

**Q12. Où puis-je trouver plus d'informations sur l'ensemble des prestations offertes par les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies et les autres éléments de rémunération dont il est question dans l'enquête ?**

Tous les aspects des conditions d'emploi du personnel relevant du régime commun des Nations Unies sont couverts par le mandat de la Commission. Le [site Web de la CFPI](#) contient une mine d'informations importantes et utiles et tous les membres du personnel sont encouragés à se familiariser avec ces ressources. La [bibliothèque de la CFPI](#) contient des publications sur les salaires, les indemnités et les prestations, un [guide sur la prime de mobilité et de sujétion et les arrangements connexes](#) (c'est-à-dire l'ensemble des prestations offertes au personnel des lieux d'affectation hors siège) et le [système des ajustements](#) ; ainsi qu'une [foire aux questions](#).